SOJAM

FICHE TECHNIQUE

RETRO Répulsif 2 EN 1

ULTRASONS
ÉLECTROMAGNÉTIQUES

Chasse et repousse les nuisibles** des maisons, appartements, greniers, caves, celliers, garages, remises, dépendances… **et les empêche d'y revenir.

RATS, SOURIS, INSECTES RAMPANTS

Eco Responsable

GARANTIE 2 ANS

TECHNOLOGIE 2 EN 1 À L'EFFICACITÉ PROUVÉE :

Elle a été testée et démontrée par des laboratoires indépendants. Les ultrasons perturbent l'ouïe des rongeurs et des insectes rampants. Combinés à l'action des ondes électromagnétiques traversant les murs et cloisons, l'effet perturbateur est renforcé, et les rongeurs et nuisibles sont profondément indisposés quelles que soient leurs cachettes. Les nuisibles quittent les lieux généralement dans les 72 heures et le plus souvent définitivement pour les rongeurs. Compter minimum 2 semaines pour un résultat optimum.

ULTRASONS : Leur fréquence est supérieure à 20 kHz pour les souris et les insectes rampants et supérieure à 8 kHz pour les rats. Ils sont inaudibles pour l'homme, les chiens, chats… Ils ne traversent pas les murs mais ricochent et sont absorbés par les matériaux mous

ONDES ÉLECTROMAGNÉTIQUES : Elles permettent la création d'un champ électromagnétique qui traverse les murs et les cloisons et perturbe ainsi les nuisibles et les rongeurs quelles que soient leurs cachettes. Le champ électromagnétique est faible et donc non dangereux pour la santé.

MODE D'EMPLOI

Brancher l'appareil dans une prise 220-240 V. Une fois branché, les 2 systèmes commencent à fonctionner. La LED rouge atteste du fonctionnement des ondes électromagnétiques, elles fonctionnent par intermittence. La LED verte atteste du fonctionnement des ultrasons, ils fonctionnent en continu. L'interrupteur « Light ON / OFF » à gauche de l'appareil sert uniquement à allumer ou éteindre la veilleuse. En position ON, grâce à l'option détection de lumière, la veilleuse ne s'allumera que s'il fait sombre dans la pièce. L'interrupteur « MODE » à droite de l'appareil sert à régler la fréquence des ultrasons avec un mode FIXE (58 kHz) et un mode VARIABLE (oscillations entre 21 et 42 kHz pour accroître l'action perturbatrice). Laisser l'appareil branché 24 heures sur 24. Installer un appareil à chaque étage. Pour éviter toute accoutumance, varier le mode des ultrasons toutes les 3 à 4 semaines.

RECOMMANDATIONS :

Usage intérieur uniquement. Ne pas élever des rongeurs domestiques (hamsters, gerbilles…) dans les locaux protégés par cet appareil. Tenir hors de portée des enfants.

RUS 9

ÉTUI DE 1 ÉMETTEUR
CARTON DE 6

ACTION PERMANENTE

PROTÈGE UNE SURFACE DE 60M² MAXIMUM

SOJAM : 2, Mail des Cerclades - CS 20808 CERGY - 95015 CERGY-PONTOISE CEDEX - France - Tél. : +33 (0)1 34 02 46 60 - Fax : +33 (0)1 30 37 15 90
SAS au capital de 5 180 000 € - RCS PONTOISE 2011 B 02551 - SIRET 533 577 490 00014 - Code NAF 4675Z - TVA FR 70 533 577 490